

Entretien avec Marc Gansoré, secrétaire général de la Confédération paysanne du Faso (CPF)

Marc Gansoré est le secrétaire général de la Confédération paysanne du Faso (CPF).

Propos recueillis par Inter-réseaux à Ouagadougou, le 9 juillet 2013

Dans cet entretien, Marc Gansoré aborde différents sujets de grande importance pour les organisations de producteurs agricoles du Burkina Faso : le dispositif de suivi des exploitations familiales lancé par la CPF ; les politiques agricoles et la loi d'orientation agricole ; le budget public alloué à l'agriculture et la Journée nationale du paysan.

Inter-réseaux : *La CPF souhaite mettre en place un dispositif de suivi des exploitations familiales (EF). Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et comment ce processus a commencé ?*

Marc Gansoré : Le dispositif sur lequel la CPF travaille actuellement répond à plusieurs de nos préoccupations. Tout d'abord, il va nous permettre de disposer du maximum d'informations sur les réalités vécues par les exploitations familiales au Burkina Faso. Nous observons généralement un très grand écart entre le discours officiel à la fin de chaque campagne agricole et ce que nous vivons au quotidien. Les informations produites par le Ministère sont souvent biaisées. Nous voulons disposer de statistiques claires et fiables par rapport aux statistiques officielles.

Ce dispositif nous permettra de bâtir un argumentaire solide pour défendre notre position lors des discussions et des concertations liées à la profession agricole. Ce travail doit nous permettre de briser un mythe négatif, partagé par certains, selon lequel l'EF n'arrive pas à remplir sa mission première, qui est de nourrir les populations. Il nous permettra en particulier de comparer les performances de l'EF et celles d'autres modèles d'exploitation, comme l'agrobusiness.

Grâce à ce suivi, nous allons pouvoir mieux cibler les besoins des EF en termes d'accompagnement. Au Burkina Faso, 15 millions d'habitants vivent de l'agriculture, soit 80% de la population. Comment accompagner cette population sans connaître les différentes catégories d'exploitations familiales, leur situation et leurs évolutions ? A partir de ce travail, nous serons capables de déterminer l'accompagnement que nous souhaitons.

Ce travail de suivi, qui est actuellement en phase de conception, est soutenu par la volonté du ROPPA d'accompagner les plateformes nationales à travailler sur cette question. Au Burkina, nous venons de réaliser récemment une étude pour caractériser et faire une typologie des exploitations familiales.

IR : *Existe-t-il déjà des dispositifs de suivi des exploitations familiales au sein des membres de la CPF ?*

MG : Cette idée de suivi des EF n'est pas nouvelle ; nous voulons formaliser ce qui existe déjà. En tant que professionnels organisés, nous avons un certain nombre de statistiques sur les campagnes agricoles et nous avons déjà mis en place un dispositif de suivi des EF, en partenariat avec des ONG et certaines associations, mais ces informations ne sont pas partagées. Nous travaillons actuellement sur cette question du partage des informations et de la communication des acquis ; cela reste l'une des faiblesses de nos organisations, qui font des choses importantes mais souvent méconnues. L'objectif désormais est de suivre chaque campagne agricole comme le fait le Ministère, puis de confronter nos données avec les siennes, pour mettre fin aux tâtonnements politiques, arriver à la table des négociations avec du concret, et faire en sorte que les EF soient mieux accompagnées au niveau des politiques.

IR : *Où situez-vous la frontière entre agrobusiness et EF ?*

MG : Je pense que c'est surtout une question de terminologie, et qu'il y a aujourd'hui un problème sur la définition de l'agrobusiness.

Pour la plupart des gens, l'agrobusiness, ce sont ces très grandes entreprises qui viennent s'accaparer des terres. Nous défendons une autre vision de l'agrobusiness, plus en phase avec le concept d'entrepreneuriat agricole, vers lequel l'EF devrait tendre selon nous. Nous voulons en effet que l'EF investisse davantage et de façon plus efficiente, afin d'être en mesure d'aller au-delà de la sécurité alimentaire, d'aller sur les marchés. Pour nous, l'agrobusiness ce n'est rien de plus que cela. C'est là où il y a l'économie, la valeur.

Qui, aujourd'hui, veut travailler et voir sa situation stagner ? Personne. Mais pour que cette évolution soit possible, il faut un environnement et un accompagnement plus favorables. Nous sommes dans un pays à vocation agricole, où l'agriculture dans son ensemble est le moteur de l'économie nationale. Il est donc nécessaire de faire en sorte que cette agriculture quitte son niveau primaire pour évoluer vers un niveau supérieur. Prenons le cas d'un exploitant qui cultive à la daba entre 3 et 6 ha de terres, soit la taille moyenne des EF au Burkina selon les statistiques. Si toutes les conditions sont réunies, en termes de conseil agricole, d'organisation des marchés, d'accès aux intrants, etc., il n'y a pas de raison que cette exploitation n'intensifie pas sa production et aille au delà de l'autoconsommation, vers le marché. Moi, par exemple, je suis devenu aujourd'hui un entrepreneur agricole.

En ce qui concerne les entreprises qui viennent s'accaparer de grandes superficies de terres agricoles, nous devons les stopper. Elles ne doivent pas investir directement dans la production agricole, mais en amont ou en aval de la production, dans les maillons de la collecte, la commercialisation, la transformation, et la distribution. Elles doivent laisser l'activité principale de production aux 80% de la population du pays. Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui peu de multinationales directement présentes au Burkina Faso, mais nous savons que sous couvert de nationaux, certaines s'emparent de centaines, de milliers d'hectares.

IR : *Est-il possible d'accompagner l'ensemble de la population agricole et de lui permettre de rester dans l'agriculture, ou bien un certain nombre d'exploitants agricoles devront-ils nécessairement quitter le secteur ?*

MG : Ce serait une utopie de vouloir accompagner l'ensemble de la population agricole vers cette vision d'entreprise agricole familiale et de permettre à tout le monde de rester dans l'agriculture. Il faut qu'on parvienne à cibler les EF qui ont la capacité et la volonté d'avancer ; c'est justement l'objectif de notre travail de typologie des EF. S'il y avait un déluge aujourd'hui au Burkina, pensez-vous que l'on pourra sauver tout le monde ? Ceux qui seront sauvés, ce sont ceux qui vont se débattre jusqu'à l'arrivée d'un éventuel secours.

Et on remarque aujourd'hui que certaines EF parviennent à émerger. Pour mon part, j'ai débuté avec 6 ha, l'héritage de mon père. Aujourd'hui, mon exploitation fait 22 ha. Je suis passé de la daba à la traction animale, et je suis en train de motoriser mon exploitation. C'est cette évolution que nous voulons encourager ; nous cherchons à identifier, au sein des EF, celles qui sont disposées à adopter le paquet technologique et technique, et qui peuvent innover pour évoluer.

Il est également important que les types d'accompagnement répondent à la réalité et à la diversité des situations. Quelqu'un qui possède 5 ha n'a pas les mêmes besoins en équipements, formation et mise en marché, que quelqu'un qui en cultive 15.

Il faut partir du concret et de la réalité du terrain et que l'on cesse de tâtonner sur 80% de la population. On ne peut pas accompagner tout le monde. On ne peut pas demander à un infirme de courir comme quelqu'un qui a ses deux pieds. Il en est d'ailleurs de même pour les filets sociaux qui sont actuellement mis en place : ils ne s'adressent qu'à certaines catégories de ménages ruraux, pas à tous.

IR : *Les membres de la CPF ont-ils vocation à cibler uniquement les producteurs qui ont le potentiel nécessaire pour rester dans le secteur agricole ou s'adressent-ils à l'ensemble des catégories d'exploitants, y compris les plus en difficulté ?*

MG : Quoi que l'on en dise, l'aspect social ne peut pas être balayé d'un revers de la main. Nous voulons un développement à visage humain. La société rurale a largement évolué au Burkina ces 20 dernières années et la solidarité, qui était une valeur forte dans notre pays, est en train de disparaître dans les villages car les gens raisonnent désormais plus en fonction d'objectifs économiques, que sociaux. Mais nous vivons toujours dans une société qui, par culture, est solidaire, dans laquelle le problème du voisin est aussi le mien, dans laquelle celui qui s'en sort apporte un concours à celui qui a des difficultés. Il est fondamental d'encourager cette forme d'organisation propre à notre société.

Prenons un exemple concret : à la mort de mon père en 1980, je me suis retrouvé avec 32 personnes à charge. J'ai confié un lopin de terre à chacune des 4 veuves et leurs enfants. J'ai réussi à me procurer des intrants, des semences améliorées, un peu d'engrais minéral et j'ai mis l'accent sur la fumure organique. A la fin de la campagne, chacun devait apporter une petite quantité de sa production afin de constituer un stock de sécurité pour la famille, dans lequel on pouvait puiser en cas de besoin. Sur les quatre femmes, deux ont réussi à émerger ; à partir de leur production et des revenus générés par des petites activités de commerce de

condiments, elles ont contribué à permettre aux deux autres femmes en difficulté de s'équiper en traction animale.

La vision de la CPF n'est pas de soutenir toute la population agricole mais de voir quels sont ceux qui peuvent tirer les autres en dehors de la faim et de la misère. L'essentiel, je crois, n'est pas de soutenir tout le monde tout azimut, mais de procéder par étapes : d'accompagner ceux qui émergent pour qu'ils puissent apporter leur concours à ceux qui sont toujours en-dessous de leur capacité à produire. Ce sera difficile, c'est un travail de longue haleine, mais c'est ce qui fait la beauté de la lutte.

IR : *Aujourd'hui, les politiques publiques du Burkina sont-elles ciblées en fonction des différentes catégories d'exploitations ou s'adressent-elles à toutes les exploitations indifféremment ?*

MG : Le Burkina n'a pas de politique agricole, il a des politiques fourre-tout, qui souvent ne développent pas de synergie entre elles pour mieux coordonner les activités. Nous avons connu une succession de plans et de programmes, mais pas une seule véritable politique de développement agricole et rural intégrée et cohérente. Aujourd'hui, on parle de « stratégie de croissance accélérée ». C'est bien, mais seulement si c'est autre chose que du saupoudrage, si des mesures concrètes sont mises en œuvre sur le terrain, avec une interrelation entre tous les ministères concernés, et une cohésion et une bonne coordination avec les institutions d'appui au monde rural. Ce n'est qu'en travaillant tous ensemble que l'on pourra arriver à un résultat satisfaisant, aux échéances que l'on s'est fixées. C'est dur, mais cela viendra.

80% de la population vit de l'agriculture au Burkina. C'est loin d'être négligeable. Les politiques devraient définir des actions pour accompagner directement cette population, pour qu'elle puisse vivre de façon digne, comme les fonctionnaires en ville qui ont, par exemple, des ampoules au-dessus de leur tête. Dans mon village, on n'a que la lampe tempête. Comment voulez-vous que nous nous développons sans électricité ? Sans service social de base ? Sans infrastructures de stockage et de transformation ? Chaque année je dois laisser pourrir des kilogrammes de tomates parce que les acheteurs ne sont pas venus à temps. Si j'avais des infrastructures de stockage à ma disposition, je gagnerais deux ou trois jours, voire une semaine, pour mettre ces produits sur le marché.

Le discours politique n'est pas cohérent. Le Burkina est reconnu comme un pays à « vocation agricole », dans lequel l'agriculture est, en principe, considérée comme un moteur du développement. Mais dans les faits, il y a un écart entre une véritable politique de développement agricole et la politique politicienne. Il y a des points de divergence importants entre les discours politiques et notre vécu. C'est pourquoi nous avons du mal à digérer ces discours même si nous les écoutons, par respect et politesse. Mais aujourd'hui, nous ne voulons plus subir en silence. Nous n'allons pas non plus manifester avec violence. Nous allons venir avec des propositions concrètes pour que nous puissions formuler, ensemble, les stratégies à mettre en place au Burkina pour accompagner le monde rural dans son activité de production agricole.

IR : *Les chiffres officiels présentent le Burkina Faso comme l'Etat africain qui, proportionnellement, a engagé le plus de fonds publics dans l'agriculture depuis la déclaration de Maputo de 2003. Le Burkina mérite-t-il son titre de « champion » africain en termes de parts budgétaires allouées à l'agriculture ?*

MG : Il faut reconnaître que le Burkina a fait un effort sur les engagements de Maputo. D'après le bilan établi pas les pouvoirs publics, 14% des dépenses publiques sont investies dans l'agriculture, soit plus que les 10% sur lesquels l'Etat s'était engagé à Maputo en 2003. De notre côté, nous avons réalisé une étude pour disséquer cet engagement de 14% et nous avons trouvé que seuls 6,7% du budget étaient directement injectés dans l'agriculture. Car ces 14% comprennent l'achat de véhicules 4x4 et de carburant, ainsi que les salaires des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des politiques. On ne peut donc pas dire que rien n'a été fait, mais une partie de l'effort ne représente pas de l'investissement, mais du saupoudrage. Nous n'avons pas besoin de voitures 4x4 et de carburant pour les fonctionnaires, mais d'investissements pour construire des barrages, faciliter l'accès au crédit et à l'équipement pour le producteur, organiser le marché.

Il faut aussi mieux diriger les dépenses publiques à l'agriculture. Même avec le peu qui a été injecté dans l'agriculture, on aurait pu arriver à de très bons résultats. Par exemple, pour la mobilisation de l'eau, l'important n'est pas de miser sur les grandes infrastructures, mais de permettre à un ménage d'avoir une petite retenue d'eau pour la saison sèche. Combien d'exploitations agricoles travaillent réellement à proximité d'un barrage ? Le relief du pays ne permet pas de faire de grandes infrastructures. Or, avec un minimum de matériel et un aménagement sommaire, les écoulements d'eau peuvent être retenus et bénéficier à plusieurs ménages et à plusieurs hectares de cultures. En mobilisant bien les 600 mm de pluies que l'on a annuellement, on peut s'en sortir.

IR : *Cela fait 16 ans que se déroule chaque année au Burkina la Journée nationale du paysan (JNP) en présence des plus hautes autorités du pays. Comment les OP suivent-elles ce dispositif ? Font-elles un bilan des engagements pris par l'Etat chaque année ?*

MG : Au départ, nous avons beaucoup porté d'espoir dans la JNP. Mais aujourd'hui, le constat, sans être amer, c'est que cette journée, c'est du folklore. Depuis la 16^e édition, qui a eu lieu en 2003, nous avons toujours évalué les engagements que nous prenons en tant qu'OP lors de la JNP et publié des documents à ce sujet. L'évaluation des engagements pris par les autorités est faite par le ministère en charge du développement rural, à l'approche de l'édition suivante, mais elle n'a jamais été partagée avec nous. Chaque année, la JNP ne permet pas de pouvoir suivre la mise en œuvre des engagements pris de part et d'autre, parce qu'il n'y a pas de comité en charge de réaliser un bilan global, de façon concertée.

C'est pour cela que cette année, nous avons demandé que la JNP soit organisée tous les deux ans (plutôt que tous les ans) afin de pouvoir mettre en place un comité de suivi des engagements pris par l'Etat et les producteurs. A l'heure actuelle, on a à peine le temps de mettre en œuvre les engagements de la JNP et d'en mesurer l'impact, qu'on en reprend déjà de nouveaux l'année suivante. Je prends un exemple concret : 100 000 charrues ont été données, en priorité aux femmes et aux jeunes comme nous le demandions, mais elles sont

restées inutilisées car ces populations n'ont pas la capacité de s'acheter un animal de trait. Un leader demandait : « Est-ce que c'est le mari de la femme bénéficiaire qui va être utilisé comme animal de trait ? » Le problème n'était pas l'outil, mais l'accompagnement. Suite à ce constat, nous avons fait un plaidoyer, et l'Etat a voté 3 milliards pour accompagner ceux qui vont recevoir ce matériel et leur permettre d'avoir accès à des animaux de trait. C'est en cours de mise en œuvre et cela devrait apporter des avancées importantes.

N'oublions pas également que la tenue de la JNP dépend de la volonté politique des cercles de l'Etat, qu'elle n'est pas institutionnalisée. Il est possible que demain, le Président ne veuille plus de cette journée ou que celle-ci ait lieu sous une autre forme. C'est un problème et nous avons demandé à ce que cette JNP soit désormais institutionnalisée.

IR : *Où en est-on dans l'élaboration d'une loi d'orientation agricole au Burkina ?*

MG : Depuis 2008, nous demandons à l'Etat une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et nutritionnelle. Cette demande est restée lettre morte et à chaque JNP nous revenons sur la question. Il y a deux ans, la CPF a commencé à réfléchir à l'élaboration de cette loi. Parallèlement à notre action, le Ministère a également travaillé sur cette loi d'orientation, sans nous informer. Puis un document nous a été proposé. Nous l'avons refusé et avons déposé un mémorandum : pour nous, quand on parle de loi d'orientation agricole, cela implique de fédérer toutes les stratégies mises en œuvre, de clarifier les responsabilités et les rôles de chacun, de définir les stratégies à mettre en place, comment les mettre en place et quelle planification adopter. Nous avons encore des points de désaccord avec le Ministère sur lesquels il n'est pas évident de s'entendre, notamment sur le statut du producteur agricole. Le plus important pour nous, ce n'est pas de nous donner une litanie de philosophies, mais de détailler ce qui est prévu, de façon concrète, pour mieux accompagner la profession : quels sont les appuis financiers, techniques, technologiques et organisationnels prévus, pour que l'agriculteur et l'éleveur puissent travailler de façon efficace ? Le mémorandum est centré sur les points les plus importants sur lesquels on aimerait qu'il y ait une clarification. Si la volonté politique ne suit pas, même si l'on parvient à élaborer un beau document, tout ce travail ne sera qu'un gâchis d'énergie, de temps, et d'intelligence.